

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

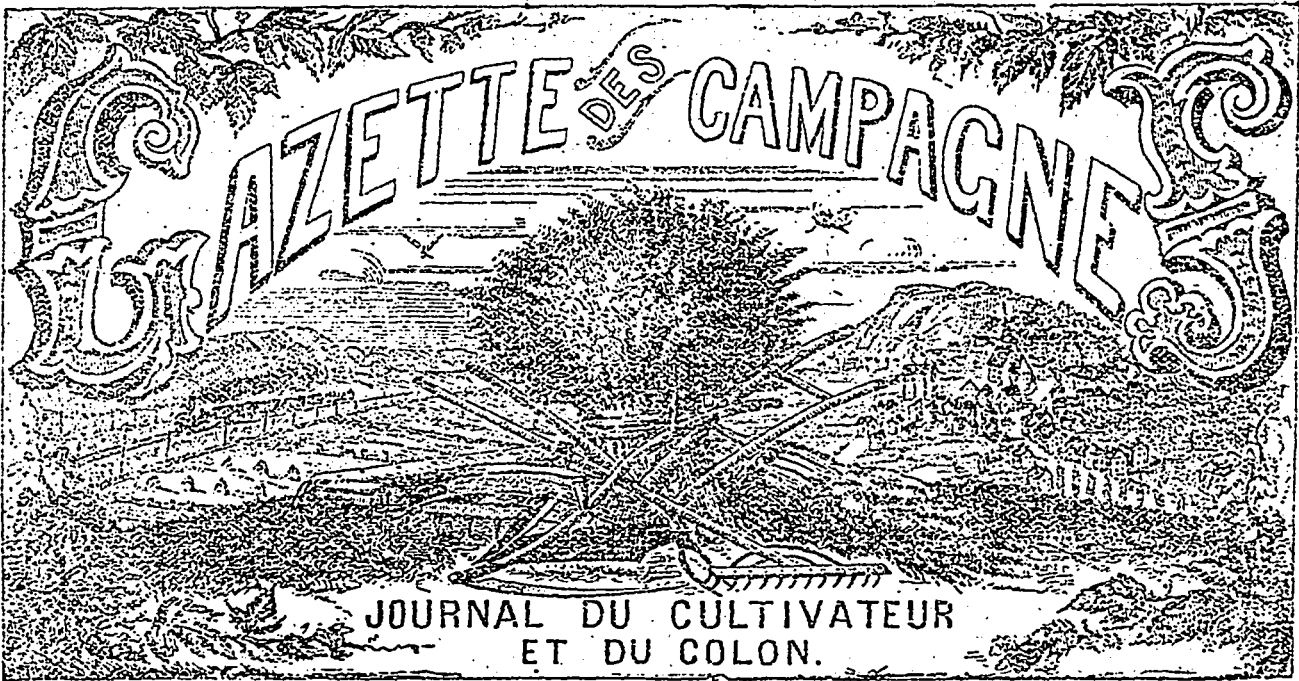
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Quelques-uns de nos abonnés se plaignent de ce que les maîtres de poste exigent le prix du postage sur les journaux reçus à leurs bureaux : c'est tout-à-fait ridicule, mais non surprenant. Un grand nombre de maîtres de poste savent à peine lire, et nous ne pouvons nous attendre qu'ils puissent comprendre la lettre des instructions qui leur sont données de temps à autre par le Département des Postes. Nous informons nos abonnés que nous payons nous-mêmes les frais de poste pour l'envoi de la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils n'ont rien à payer. La loi exige que les éditeurs de journaux en payent le postage à l'avance.

SOMMAIRE

Causerie Agricole : Des précautions qui doivent précéder, accompagner et suivre immédiatement l'ensemencement pour assurer son succès. — De l'entretien des prairies.

Revue de la Semaine : Notre-Saint-Père le Pape et les membres du Sacré-Collège, à l'occasion des fêtes de Noël. — Comment Notre-Saint-Père le Pape apprécie la presse catholique ; il la déclare une œuvre d'une souveraine utilité. — L'Honorable Hector Langevin élu député à la Chambre des Communes pour le comté de Charlevoix. — Intervention du clergé dans les élections. — Nouveaux changements dans le Cabinet de la Province de Québec. — Nomination de MM. Mailhot et Louis Beaubien, comme Commissaires des chemins de fer.

Correspondances : Coupe racines de M. Théophile Aubut, de Ste. Flavie ; est-il mieux de donner des pommes de terre entières que crues aux animaux ? — Formation d'un cercle agricole à la Baie du Fevre.

Sujets divers : Conservation des petits oi-seaux ; action des instituteur. — Dégout chez les animaux. — Amputation de la queue des animaux. — Propagande en faveur de la *Gazette des Campagnes*. — Mort vétérinaire dans nos campagnes.

Petite chronique : Les jours croissent. — Beauport, paroisse modèle. — Digne d'éloge : entretien des chemins à Kamouraska.

Recettes : Remède pour la diphtérie. — Mastic à greffer.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PRÉCAUTIONS QUI DOIVENT PRÉCÉDER, ACCOMPAGNER ET SUIVRE IMMÉDIATEMENT L'ENSEMENCEMENT POUR ASSURER SON SUCCÈS.

1^o Avant de commencer l'ensemencement des prairies artificielles, la terre doit nécessairement être amenée, par toutes les opérations aratoires indispensables, au plus haut degré possible d'ameublissement, de netteté, de fertilité et d'égalisation.

2^o On ne doit jamais l'entreprendre non plus, que la terre ne soit pas assez ressuyée pour ne point gâcher, et néanmoins assez humide pour pénétrer les semences d'une humidité nécessaire à leur développement ; la température de l'atmosphère et par suite celle de la terre doivent être assez élevées pour déterminer une prompt, facile et complète germination.

3^o Le temps doit être calme et assuré pendant l'opération, afin que la dissémination des semences puisse s'opérer convenablement, malgré leur légèreté, et que le vent ne puisse ni les emporter au loin, ni les ramasser inégalement par tas.

4^o La semence doit se faire à la volée ; et afin qu'elle se fasse le plus régulièrement possible, le semeur doit 1^o prendre toujours la semence entre la pouce, l'index et le doigt du milieu, et la répandre devant lui, avec le même jet du côté opposé au vent ; 2^o embrasser un faible espace, en allant et en revenant, et s'écarter toujours du premier jet, à des distances égales et très-rapprochées ; et 3^o suivre constamment une ligne droite au moyen de marques indicatives, soit jalons, raies superficielles parallèles, ou autres in-

dices certains. Avec ces précautions, il prévendra les lacunes et les doubles emplois de semences, toujours nuisibles au succès de la prairie.

50. Lorsqu'on doit devoir associer plusieurs espèces de plantes sur le même champ, il est prudent de semer chaque espèce l'une après l'autre, afin d'éviter l'inconvénient qui résulte ordinairement de la différence de leur poids spécifique, lorsqu'on mêle les semences avant de les répandre.

60. Les semences doivent être couvertes immédiatement derrière le semeur, afin que le vent ne puisse pas les déplacer, d'une part, et de l'autre, afin que les oiseaux ne les mangent pas; ce qui, malgré toutes les précautions précitées, produirait nécessairement des vides ou surcharges qu'il est essentiel d'éviter.

70. Elle doivent être, à raison de leur finesse, peu profondément enterrées, avec une herse légère ou un châssis garni d'épines, ou seulement avec le rouleau, surtout sur les terres humides; on imite d'ailleurs en cela la nature, qui ne recouvre ordinairement que les quelques feuilles les semences placées d'elles-mêmes dans de légers enfoncements, où elles jouissent de l'air essentiel à leur développement et qui leur devient d'autant plus nécessaire qu'elles sont plus petites.

80. Quelque moyen qu'on croie devoir employer pour recouvrir les semences, il est toujours important que les instruments adoptés à cet effet ne fassent aucune traînée et ne gâchent point la terre, et, dans tous les cas, l'opération du rouleau, indispensable dans les terres sèches, est toujours utile pour faciliter celle du fauchage par la suite.

Vous devons examiner ici une question assez importante, qui se trouve nécessairement liée à notre objet, et qui a plus d'une fois fourni matière à discussion.

Convient-il de semer seules les plantes vivaces ou bisannuelles dont on veut former des prairies artificielles, ou de les associer avec des grains, ou avec toute autre production annuelle?

Cette question, controversée et contradictoirement décidée par divers agronomes, nous fournit une nouvelle preuve de l'inconvénient des propositions générales et exclusives en agriculture.

Les uns, prétendant que les plantes annuelles qu'on associe aux jeunes plantes des prairies leur nuisent, en les privant d'air et de lumière, deux des principaux agents de la végétation, ont décidé que cette association était toujours nuisible.

Les autres, prétendant de leur côté que chaque plante trouve dans la terre une nourriture qui lui est particulièrement convenable, ont assuré que cette association pourrait se faire sans que les plantes qui devaient former la prairie éprouvassent la moindre soustraction de la substance alimentaire qui leur était exclusivement affectée.

Nous observerons d'abord que la privation d'air et de lumière n'a lieu que lorsque les plantes annuelles, associées à celles qui doivent former la prairie, sont semées dru, ce qu'il est toujours facile d'éviter; et ensuite, nous dirons que, quoique nous ayons eu souvent occasion de nous convaincre qu'une plante qui croît à côté d'une autre, semée en même temps, soutire plus ou moins de la nourriture de sa voisine, quelle que soit la différence qui existe entre la forme de leurs racines et leur organisation particulière, vérité dont l'ensemencement des prairies nous offre surtout de frappants et fréquents exemples, nous n'en sommes pas moins d'avis qu'il y a généralement de l'avantage à associer, la première année, les plantes annuelles à celles qui sont destinées à former la prairie par la suite, parce que la

bénéfice que procure la récolte des premiers excède de beaucoup la perte occasionnée par la soustraction d'une portion de la nourriture des dernières; 20. l'ombrage procuré par un ensemencement convenable est plus salutaire qu'il n'est nuisible aux plantes faibles que les autres abritent, surtout sur les terres et dans les années sèches, en les garantissant très-efficacement d'une trop grande évaporation, du hâle, des vents violents et des effets d'une chaleur excessive; 30. il est important de ne pas perdre un non-produit une année entière, sur une terre que nous supposons convenablement préparée par les labours et les engrais, avant son ensemencement.

D'ailleurs, lorsqu'on s'aperçoit qu'une végétation trop vigoureuse peut intercepter l'air et la lumière, il est toujours facile de sacrifier au profit cette première récolte, en la fauchant; et le fourrage qui en provient, sans nuire à la prairie, vaut beaucoup mieux et coûte beaucoup moins que celui des plantes qui croissent ordinairement spontanément dans les prairies seules seules, et qui exigent en outre de dispendieux sarclages.

Nous pensons donc que, dans le plus grand nombre de cas, il résulte des avantages importants de cette association, qui pourrait cependant ne pas convenir à quelques positions basses et humides.

On peut semer avec les prairies, sur les terres bien préparées, le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le lin, le sarrasin, les fèves, les vesces, les gesces, le lupin et plusieurs autres plantes annuelles.

L'orge, d'après l'expérience de plusieurs agronomes, paraît être une des plus convenables pour cet objet, parce qu'elle exige comme les prairies, pour prospérer, une terre bien ameublie, et dans le meilleur état de culture, et parce que s'élevant peu, et mûrissant promptement, elle est bien plus utile que nuisible, quoiqu'elle soutire beaucoup de nourriture du sol.

Les mêmes observations sont aussi applicables au lin.

Le sarrasin, qui emprunte proportionnellement beaucoup moins de terre, a toujours paru aux agronomes mériter la préférence pour les ensemencements tardifs, et sur les terres de médiocre fertilité.

Les fèves, les vesces et les gesces épuisent très-peu la terre, surtout lorsqu'elles sont fauchées de bonne heure; elles l'ameublissent beaucoup, et conviennent essentiellement pour cet objet sur les terres compactes et argilieuses. Les céréales peuvent être avantageusement ramées et soutenues par les premières ou par des grains.

Le lupin convient surtout aux terres naturellement peu fertiles.

Les semences de ces plantes annuelles devant être enterrées à une plus grande profondeur que celles des prairies, il convient de les semer les premières, et de bien herser la terre avant de semer les autres.

Quelquefois on laisse lever avant de faire un second ensemencement, ce qui dépend de la terre et de quelques autres convenances locales; mais il est essentiel, dans ce cas, que les plantes annuelles, dont la végétation est plus accélérée que celle des plantes vivaces, parce qu'elle est moins prolongée, ne soient pas trop élevées, parce qu'alors elles pourraient les étouffer.

Quelquefois aussi on sème les prairies au printemps, sur des terres ensemencées en grains en automne: indépendamment du même inconvénient que ci-dessus, qu'on peut avoir à redouter alors, la terre ne se trouvant plus aussi meuble que si elle avait été fraîchement labourée, les semences se trouvent souvent dans une position moins favorable pour

réussir. On herse après l'ensemencement, lorsqu'on ne craint pas de déraciner le grain, et, dans le cas contraire, on y supplée par les épines et le rouleau ; mais il est essentiel que la terre soit bien ressuyée, afin que le rouleau ne déplace pas les semences en se chargeant de terre, comme cela arrive fréquemment, pour peu que la terre ou les plantes conservent d'humidité superficiellement.

En général, plus l'époque à laquelle on répand les semences des prairies se trouve rapprochée de celle à laquelle les plantes annuelles ont été semées, plus elles ont de chances favorables pour germer promptement, enfoncer profondément leurs racines dans la terre, qui est alors plus meuble, et se développer complètement.

Il est essentiel de faucher le plus bas possible le chaume des plantes annuelles semées avec les prairies, afin que ce chaume ne puisse nuire par la suite ni au fauchage, ni à la qualité du fourrage.

Il n'est pas moins essentiel que les javelles soient faites très minces, et qu'elles séjournent le moins longtemps possible sur la prairie, afin de ne pas faire périr les jeunes plantes en les étioyant par une entière privation d'air et de lumière, ce que nous avons souvent vu arriver en observant l'abusiva pratique du javelage, plus nuisible encore en ce cas qu'en tout autre.

Si l'on s'aperçoit, après l'enlèvement de la récolte, que, malgré toutes les précautions indiquées, la prairie ne se trouve qu'imparfaitement garnie des plantes qu'on a semées, il ne faut pas hésiter à labourer le champ, et à l'ensemencer de nouveau, si les launes sont considérables, et lorsqu'elles sont faibles, il suffit de les garnir de nouvelle semence, de herser et de rouler, en choisissant un temps favorable pour ces opérations, qu'il faut différer le moins possible.

DE L'ENTRETIEN DES PRAIRIES.

L'entretien des prairies exige des soins aussi étendus et une attention plus soutenue encore que leur établissement.

Les principaux objets à considérer sur ce point consistent dans le nettoisement, l'épierrement et l'affermissement du sol, la destruction des animaux nuisibles, l'amendement, l'engraissement, l'enclosure, le dessèchement et l'irrigation.

Du nettoisement—Soit que l'on ait semé les prairies seules, ou associées avec une production annuelle et temporaire en grains ou en autres produits, le nettoisement de la terre, c'est-à-dire, l'extirpation de toutes les plantes nuisibles, est d'une nécessité rigoureuse non-seulement la première année, ce qui est essentiel, car il faut toujours tâcher d'arrêter le mal dans son principe, mais aussi toutes les années suivantes, pour détruire celles qui ont échappé ou qui se sont reproduites, si l'on veut que les plantes utiles l'emportent constamment sur les inutiles, les médiocres et les dangereuses.

Comme le cultivateur intelligent et instruit doit s'attacher à observer les plantes qui lui paraissent les meilleures pour les propager sur son exploitation, de même aussi il doit étudier et chercher à connaître celles qui sont nuisibles ou inutiles, afin de les détruire, ou au moins d'en diminuer le nombre.

Les cultivateurs, dit M. Dumont de Courset, s'embarassent peu de la qualité des herbes qui croissent dans leurs prés, ils ne regardent que la quantité de bottes, et ne les estiment qu'en conséquence de ce rapport ; ils ne veulent pas voir que dans les herbes qui composent ces bottes les

bestiaux n'en mangent tout au plus les deux tiers, et que le reste est foulé à leurs pieds. Ce n'est pas que souvent ils ne laissent rien, et les cultivateurs concluent de là que leurs foins sont bons ; mais c'est que chez la plupart, la quantité en est si épargnée, que les pauvres animaux sont obligés de s'en nourrir faute de meilleurs, et pressés par la faim. Ces prairies, quelles qu'elles puissent être, sont d'une grande ressource pour l'indolence naturelle de presque tous les gens de campagne ; elles ne demandent, selon eux, aucun soin, et leur rapport est, dans certains cantons, assez considérable. Je ne veux pas leur ravir ces précieux avantages, mais je voudrais qu'ils prissent quelques peines et quelques soins pour les rendre plus profitables, qu'ils arrachassent les mauvaises herbes vivaces qu'ils connaissent, qu'ils coupassent les plantes annuelles inutiles avant la maturité de leurs grains, pour les empêcher de se semer, et qu'ils eussent l'attention de les remplacer par de bonnes.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Notre Saint-Père le Pape, à l'occasion des fêtes de Noël, de Saint Jean, son patron, et du renouvellement de l'année, a reçu les hommages de fidélité, les félicitations et les vœux des divers corps pontificaux, soit ecclésiastiques, soit militaires ou civils, ainsi que les diplomates accrédités près le Saint-Siège et a répondu à leurs adresses avec une énergie sublime.

On ne peut nier, dit la *France Nouvelle* qu'il n'y ait dans ce fait quelque chose qui tient du prodige. C'est un spectacle vraiment merveilleux que celui qui nous offre Pie IX conservant, à son grand âge, dans une intégrité merveilleuse, toutes ses facultés intellectuelles et physiques.

En vain, depuis plus de quinze ans, la science médicale ne cesse de supporter les probabilités de sa mort prochaine, la Providence se rit des calculs des hommes de l'art et conserve au monde cet intrépide défenseur de la justice, du droit et de la civilisation chrétienne.

Aux vœux exprimés par le Sacré-Collège, Sa Sainteté a répondu en ces termes :

« La fin de ce mois termine la période des trois quarts du dix-neuvième siècle,—de ce siècle qui s'était annoncé par un événement providentiel et extraordinaire. Vous comprenez que je parle de l'élection de mon auguste prédécesseur Pie VII.

« Je n'indique certes point ce fait pour en rappeler les particularités ou pour redire par quels moyens merveilleux le nouveau Pontife fut choisi comme successeur du martyrisé Pie VI ; ces choses vous sont trop connues.

« Mais je tiens à montrer au monde entier, par le souvenir de cet événement, que Dieu n'a jamais abandonné son Eglise, et que, en tout temps, au milieu des périls et des orages, il a étendu son bras tout puissant pour la soutenir contre ses ennemis et la sauver ; je tiens à ce que, dans les circonstances présentes, les bons se consolent et prennent courage, et que les faibles, en proie à la crainte, fortifient en même temps leur foi et leur espérance.

« Oui, frères bien-aimés, aussi nous nous trouvons environnés d'embûches et d'oppressions ; aujourd'hui aussi, l'Eglise est soulevée par la tempête qui l'agitait il a soixante-quinze ans. Mais aujourd'hui aussi Dieu nous assiste, nous soutient et nous fortifie.

« Beaucoup sont remplis de crainte, cela est vrai, je le sais ; mais je sais aussi que la crainte est un effet de l'amour de Dieu. Et plutôt à Dieu que tous craignissent de la

même manière ! Les livres sacrés parlent souvent de cette crainte sainte et la consillent. Heureux ceux qui craignent !

“ Mais la crainte peut venir de deux motifs différents. L'archange Gabriel nous le montre clairement dans les paroles qu'il adressa d'abord à Zacharie, puis à la Vierge immaculée.

“ Le grand prêtre craint, et l'Archange lui dit, *Noli timere*. La Vierge sainte crut aussi, et l'Archange lui dit également : *Ne timeas*, il les reconforte tous deux. Et cependant Zacharie est puni par un mutisme passager : il est condamné au silence, tandis que Marie est récompensée et est ensuite bénie de toutes les générations, comme elle le confesse et la déclare elle-même dans son sublime cantique : *Ecce enim ex hoc beatam me dicunt omnes generationes*.

“ Cette différence procède précisément des motifs divers de leur crainte. Zacharie craignit, mais avec une crainte de défiance, et il mérita d'être puni ; Marie craignit, mais avec une crainte d'humilité, et pour cela elle fut glorifiée par les grands événements que Dieu opéra en elle : *Ecce mihi magna qui potens est*.

“ Pareillement, à notre époque, tous ceux qui vivent de foi, en se fléchissant sur la grande ruée sociale qui les porte à palpiter parmi tant d'incertitudes, sont plongés dans la crainte, oui ; mais cette crainte n'est pas sans confiance en Dieu. Et, dans la solitude de leur cœur, ils entendent en eux-mêmes l'écho de l'encourageante parole : *Noli timere !* Pourquoi craindre ? Malgré les apparences opposées, ils sentent, au contraire, augmenter la confiance qu'ils mettent en Dieu et dans la puissante intercession de la Reine du ciel.

“ Le ciel ne peut permettre que nous soyons chargés d'un poids au-dessus de nos forces. Lui-même nous l'a garanti en disant : *Dabo vobis potum in lacrymis in mensura* ; et confiants, ils répètent avec la Vierge sainte : *Fiduciamus cunctum verbum tuum*. Qu'en tout, ô mon Dieu, votre sainte volonté soit faite !

“ D'autres craignent d'une crainte incertaine et découragée ; tournant le regard autour d'eux, et ne voyant d'autre côté se lever un rayon de lumière qui accompagne l'aurore désirée, ils sont en défiance et déclarent les désordres arrivés à tel point qu'on ne peut en trouver le remède nulle part. A ceux là, je dirai avec le même archange : *Non erit impossibile apud Deum omne verbum*.

“ Mais cette crainte pourrait aussi naître dans quelques autres du désir de leur commodité.

“ Personne n'ignore combien peut influer sur des cœurs peureux la crainte de maux plus grands et combien ils sont enclins à sacrifier leur propre dignité, et parfois même leur conscience, pour s'adapter aux conseils des novateurs politiques et obtenir des avantages temporels par une adhésion à ces conseils, qui sont toujours méprisables et faux.

“ Je voudrais donc dire à ces timides : Tournez-vous vers les bons, ils sont nombreux ; prenez courage et vigueur. Tournez-vous principalement vers le Sacré-Collège de cardinaux qui continuent fermes dans l'exercice de leur devoir, et qui, dans les saintes congrégations, multiplient leurs labeurs en proportion de la multiplication déplorable des désordres sociaux ; ce qui ne doit pas étonner, car les désordres mêmes ramènent les peuples à tenir le regard fixé vers le Saint-Siège, dans lequel ils reposent leurs espérances, acceptant les remèdes que l'on propose pour sauver la société des maux qui la travaillent et demandant les conseils opportuns pour se conduire plus sûrement dans les voies de la vérité.

“ Et ici, pendant que nous devons considérer l'immense responsabilité dont se chargent certains gouvernements, toujours occupés à commettre contre l'Eglise de nouveaux attentats, par lesquels ils appellent chaque jour sur leurs têtes la malédiction de Dieu ; nous devons, d'un autre côté, admirer la constance des persécutés, qui résistent courageusement aux menaces, aux insultes, à tout ce que sait imaginer, non pas un fanatisme, mais une fureur diabolique aimant tel ou tel Néron de nos jours.

“ Si je ne me trompe, je crois voir revenu, en effet, l'empire d'un autre Néron, qui se présente sous des formes différentes. En tel lieu il siège la lyre en main, c'est à dire avec des paroles artificieuses et trompeuses ; il feint de caresser, mais en attendant il détruit et met en cendres.

“ En d'autres lieux, il se présente le fer à la main, et s'il n'ensanglante pas les chemins, il remplit les prisons, il dépouille, et en spoliant il blasphème ; il usurpe les juridictions, les exerce avec la violence et l'injustice.

“ Avec la lyre en main, on abat dans le grand amphithéâtre romain le signe de la rédemption et la voie du Calvaire, et ces arènes, consacrées par le sang des martyrs, sont souillées d'eau stagnantes et fétides, symboles de la conscience des auteurs et des complices d'une si grande impiété.

“ Je ne dis rien d'autres circonstances douloureuses pour ne point accroître des colères injustes contre les persécutés catholiques. Il semble véritablement que sur certains points de l'univers on veuille détrôner Jésus-Christ et qu'on s'écrie de nouveau : *Noluntas hanc regnare super nos*. Mais le temps viendra où l'on pourra dire : *Vult impium super-exaltatum... ; transivi et ecce non erat*.

“ Pour nous, en attendant, tournons-nous vers le Roi Païfique, afin que par l'intercession de la Vierge que l'Eglise salue du nom de *Virgo Potens*, il accorde à tous la paix du cœur, bien que nous luttons dans la tempête, et qu'il nous rende athlètes courageux afin de combattre ses batailles.

“ Prions surtout la Vierge sainte de nous obtenir la grâce de voir se taire les lèvres des blasphémateurs et des ennemis de l'Eglise de Jésus-Christ : *Muta sunt labia dolosi*. Les lèvres trompeuses qui vomissent bien le mal, et mal le bien, qu'elles soient muettes jusqu'à ce que dans le silence et dans la solitude, grâce au concours divin, elles aient appris à parler.

“ Maintenant, j'élève les mains pour vous bénir, et je prie Dieu que cette bénédiction nous donne à tous force et courage, de telle sorte qu'elle fasse de nous des flambeaux vers lesquels les nations puissent se tourner et reposer leurs regards et leurs cœurs.

— La presse catholique a toujours été l'objet de la plus grande sollicitude de la part de Notre Saint-Père le Pape. Nous reproduisons un article du journal *Rome*, où sont reproduites les paroles adressées à ce sujet par Pie IX aux pères de Rennes :

“ Dans son magnifique discours du 12 décembre aux pèlerins de Rennes, le Pape nous a fait, à nous, soldats de la presse, un honneur qui nous compense des douleurs, des ennuis et des dangers dont nous sommes assaillis chaque jour en combattant pour la sainte cause. Grâces en soient rendues au Pontife saint ! Sa parole a pénétré jusqu'au fond de notre cœur.

“ Le comte de Pully, lisant l'Adresse des Bretons, exprimait la résolution de former des familles GÉNÉREUSES et chrétiennes. Et cette noble pensée de donner l'éducation de la GÉNÉROSITÉ a été aussitôt saisie par le Saint-Père

qui, répondant, a voulu parler des œuvres de charité. C'est à Lui, sans nul doute, qui nous donne l'exemple de ces œuvres avec une constance et un courage sublimes, de les recommander au monde et en les recommandant de vive voix dans cette dernière rencontre, il n'a fait qu'obéir aux impulsions de son esprit et de son cœur.

— Après avoir raconté comment les chrétiens des premiers siècles pratiquaient les diverses œuvres de charité, il a ajouté :

“ Et vous vous agissez de même en offrant des secours pour le soutien de tant d'œuvres pies, parmi lesquelles, celle de la PRESSE est d'une utilité souveraine. Et je bénis avec une plus grande expansion, tous ceux qui fournissent des subsides à employer dans la diffusion des bons livres de petit volume, afin que le peuple ait son antidote qui le préserve de l'impétié de la presse perverse et sans vergogne. ”

“ Recueillons ce haut et saint et opportun enseignement avec reconnaissance, et fasse Dieu qu'il stimule et réveille tant de catholiques titubants et métiouloux qui ne savent pas apprécier ou dédaignent l'influence de la presse sur les destinées de monde ou de la civilisation. ”

“ Pour ces catholiques, comme pour nous, il ne peut plus y avoir de doute, Pie IX a parlé une fois encore : la presse est déclaré œuvre pie, œuvre d'une utilité souveraine, et ceux qui fournissent des subsides à cette presse sont bénis avec une plus grande expansion. ”

“ Comment ne serions-nous pas heureux et reconnaissants envers le Souverain-Pontife de cette déclaration qui est un sceau d'approbation donnée à notre vie-entièrement consacrée à la presse catholique, à la diffusion des idées chrétiennes non seulement à l'aide des petits livres, mais aussi à l'aide des journaux ? ”

“ Comment ne serions-nous pas heureux et reconnaissants lorsque nous sommes convaincus que la presse est un chaire gigantesque d'où s'exerce un pouvoir immense ; que la presse possède une force extraordinaire, qu'elle exerce une fascination dont il est impossible de mesurer toutes les conséquences ? ”

“ Dans cette conviction les écrivains catholiques n'ont cessé de combattre, d'exciter, de réclamer, tout en gémissant souvent sur l'aveuglement de certains hommes endormis dans leurs vieux préjugés, dans l'oisiveté de la fortune ou dans la mépris du siècle. ”

“ Mais, il faut bien le dire, ces écrivains ont toujours eu ce qui pouvait leur manquer d'ailleurs, les encouragements et les bénédictions de Pie IX. Quo de journalistes ont reçu des brevets et des lettres latines du Pape louant leurs efforts, bénissant leurs intentions ! Aujourd'hui il dit de la voix, ou plutôt il répète publiquement que l'œuvre pie de la presse est d'une souveraine utilité. ”

“ A la vérité, l'œuvre pie dans la presse a sa principale raison d'être dans la presse perverse et sans vergogne dont les ravages sont effroyables. De l'Encyclopédie de Diderot à la Giovine Italia de Mazzini, la presse a oté l'âme de la révolution moderne ; partout la presse a battu les rappels de la révolte et recueilli sous ses drapeaux les phalanges libérales, pour les conduire à l'attaque de l'Église aussi bien que de tous pouvoirs légitimes. Cette presse perverse et sans vergogne a créé des pouvoirs dits nominaux ; elle a dirigé des trônes, elle a travaillé et elle travaille à des religions nouvelles. Elle est enfin l'arme la plus puissante de Satan contre le Christ. ”

“ Et l'on voudrait empêcher les catholiques d'arracher cette arme à leurs ennemis, afin qu'ils s'en servissent seuls

contre l'Église ! Et l'on oserait négligemment l'opportunité de la presse catholique pour attendre le salut du temps, de la diplomatie, des événements ! ”

“ Mais Pie IX ne permet cela : il veut que nous combattons, et il bénit nos armes. ”

— L'élection d'un membre à la Chambre Fédérale, pour le comté de Charlevoix, vient de se terminer. Les dépêches télégraphiques qui, depuis assez longtemps, promettaient une forte majorité à chacun des deux candidats qui se disputaient la lutte, n'ont pu samedi soir jouer ce double rôle. Le désappointement n'a dû se trouver que d'un côté, car le télégraphe nous annonçait que l'Hon. H. Langevin avait obtenu sur son adversaire M. P. Tremblay 221 voix de majorité.

L'Événement annonce à ses lecteurs que l'écho de M. Tremblay est dû à l'hostilité du clergé. “ Nous ne sommes pas, dit ce journal, un adversaire absolu de l'intervention du clergé dans la politique ; cette intervention doit se produire seulement dans les circonstances graves. ” Il nous semble que le Clergé doit être juge de ces circonstances graves, et qu'alors son action, si elle a lieu, doit être accueillie avec le plus grand respect, surtout lorsque le clergé n'agit que dans les limites tracées par nos vénérables Evêques. Au reste, dans cette circonstance, le clergé n'a dû faire autre chose que d'agir en conformité avec les principes que Nos Seigneurs Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec formulaient dans le mandement collectif qu'ils ont adressé aux fidèles en septembre dernier. Ce seruit le fait d'une mauvaise presse, d'une presse anti-catholique telle que celle condamnée par Pie IX, que de se récrier contre cette intervention du clergé.

Il faut que tous les hommes qui ont quelque influence s'efforcent de faire prévaloir les enseignements que nous donnent nos premiers pasteurs, en matière d'élection ; c'est à cette condition que nous aurons la paix et le bonheur dans notre jeune pays. C'est ainsi que nous éviterons les écarts et les erreurs dans lesquels tant d'autres peuples sont tombés. Les mêmes voies conduisent au même but.

— Nous sommes heureux d'apprendre que l'Hon. M. De Boucherville a reconstitué son cabinet de la manière suivante :—Hon. M. Cha. De Boucherville, Ministre Travaux-Publics ; Hon. M. Church, Trésorier ; Hon. M. Angers, Procureur-Général ; Hon. M. Baker, Solliciteur-Général ; Hon. M. Garneau, Terres de la Couronne ; Hon. M. Chapleau, Secrétaire-Provincial ; Hon. M. Ross, Président du Conseil. Les nouveaux ministres ont été assermentés à 3 heures hier après-midi.

— L'Hon. M. Mailhot et M. Beaubien, députés de Hochelaga, seront nommés, paraît-il, Commissaires des chemins de fer.

Coupo-racines de M. Théophile Aubut, de Ste. Flavie

M. le Rédacteur,

Votre dévouement reconnu pour tout ce qui a trait à l'agriculture me permet de vous demander quelques informations qui pourraient être utiles aux cultivateurs.

Est-il plus avantageux d'employer les patates crues que bouillies pour la nourriture des animaux, soit pour engrais ou aliment ordinaire, et si c'est indifférent pour chaque espèce d'animaux ? Plusieurs cultivateurs pensent comme moi que crues, mondées fin et ébouillonnées, les patates profitent mieux aux animaux ; d'autres pensent le contraire. C'est pourquoi je désire savoir votre opinion.

J'ai fait une machine qui moule les patates presque comme des gros vers de jardin. Un homme peut mouler dix à douze minots de patates par heure sans se fatiguer. Je voudrais savoir si vous

connaissez qu'il y ait des coupe-racines qui puissent hacher aussi fin et avec autant de vitesse.

Ste. Flavie, 15 janvier 1876.

THEOPHILE AUBUT.

Rédaction — D'après les expériences faites par un grand nombre d'agronomes, sur des vaches laitières, les patates cuites favorisent l'engraissement du bétail plus que les patates crues. Ces dernières donnent plus de lait aux vaches que les patates cuites. D'un autre côté, on ne peut donner aux bêtes à cornes, sans danger pour leur santé, une aussi grande quantité de patates crues que de cuites. Ces dernières peuvent, sans aucun inconvénient, former la plus grande partie de la nourriture du bétail; mais si on les donne crues en trop grande proportion, il peut en résulter des diarrhées et d'autres accidents graves, qui n'ont pas de suite fâcheuse, en cédant au seul changement de régime. En habituant peu à peu les animaux, on peut leur faire consommer, sans résultat fâcheux, les patates crues, dans une assez grande proportion: par exemple, 50 livres par jour, par tête de bœuf ou de vache. Les patates qu'on donne crues, doivent être coupées par morceaux ou hachées au moyen de coupe-racines. Ce dernier moyen est le plus expéditif et le plus avantageux, en ce que les racines ainsi coupées peuvent être données à toutes espèces d'animaux: car pour les bêtes à laine, il est important que les racines soient divisées en fragments plus petits, parce que lorsqu'un mouton tient à la bouche une de ces grandes tranches, il arrive fréquemment qu'il la laisse tomber, en détournant la tête. Il peut en outre arriver des accidents de suffocation lorsque les animaux mangent avec avidité des morceaux trop larges ou trop épais.

Il est de beaucoup préférable de faire usage de patates crues, de les hacher et de les ébouillanter, puis y mêler des farines, son, etc. Nous ne connaissons de coupe-racines qui puisse découper autant de racines dans une heure, surtout lorsque le travail est fait par un seul homme et sans fatigue.

Cet instrument n'est pas le seul dont M. Aubut n'a doté l'agriculture: ce monsieur a apporté beaucoup de perfectionnements dans la confection des moulins à battre. Il serait à désirer que les cultivateurs se procurassent le nouveau coupe-racines de M. Aubut, qui est un objet indispensable pour toutes les fermes bien tenues.

Circle agricole à la Baie du Febvre

M. le Rédacteur,

Il y a quelques semaines, notre vénérable curé, le Révd. M. D. Paradis, conviait à une assemblée ses paroissiens dans le but de former un Cercle agricole dans notre paroisse. Avec cette conviction que ce dévoué prêtre sait porter dans tous les cas lorsqu'il s'agit d'œuvres religieuses et nationales, il nous a démontré l'importance qu'il y avait pour les cultivateurs de se rallier comme un seul homme dans le but de travailler au progrès de la cause commune: l'agriculture. Rien, suivant lui, n'était plus propre à parvenir à ce but, que la formation d'un cercle agricole. Les cultivateurs ont été pénétrés des divers motifs apportés à l'appui de cette organisation agricole; c'est pourquoi, dans le but de répondre au désir si patriotique de notre dévoué Curé, nous nous sommes résolument mis à l'œuvre.

A une assemblée spéciale des cultivateurs de la Baie du Febvre, convoquée le 8 janvier 1876, dans le but de former un cercle agricole local, les résolutions suivantes furent adoptées:

1o. Proposé par M. Michel Lemire, secondé par M. Calixte Allard: Que Louis E. Manseau, écrivain, soit nommé Président de l'Assemblée.

2o. Proposé par M. Charles Lévesque, secondé par MM. Joseph Benoit et Joseph Précourt: Que M. Narcisse Gouin soit élu Président du Cercle agricole formé ce jour.

3o. Proposé par M. Calixte Allard, secondé par M. Michel Jutras: Que Louis E. Manseau, écrivain, soit élu Vice-Président.

4o. Proposé par M. Amable Coté, secondé par M. Joseph Lefort: Que M. Joseph Elie soit nommé Secrétaire.

5o. Proposé par M. Louis Dionne, secondé par M. Hyacinthe Leapérance: Que M. Louis Lemire soit nommé Trésorier.

6o. Proposé par M. Joseph Précourt, secondé par M. Antoine Proulx: Que M. François Lemire soit nommé Censeur.

7o. Proposé par M. Joseph Précourt, secondé par M. Joseph Manseau, écrivain: Que M. Moïse Gouin soit nommé délégué à la Convention.

(Signé) LOUIS E. MANSEAU, Président,
LOUIS LEMIRE, Secrétaire-Propositaire.

Nous avons longtemps hésité à nous mettre à l'œuvre, croyant à l'impossibilité de former un cercle agricole dans notre paroisse; mais l'intervention de notre vénérable curé, qui soit toujours se mettre à la tête d'œuvres patriotiques lorsqu'il les juge nécessaires, nous a réveillés de notre profonde apathie; il nous a prouvé, une fois de plus qu'avec l'union et la bonne entente, rien n'était impossible.

JOSEPH ELIE, Secrétaire du

Baie du Febvre, 10 janvier 1876. Cercle Agricole de la Baie,

Voilà une nouvelle force apportée à l'Union Agricole Nationale; nous nous en réjouissons et nous félicitons les cultivateurs de la Baie du Febvre de correspondre avec autant d'empressement au désir de leur vénérable curé. Nous espérons que MM. les Directeurs de ce Cercle nous communiqueront de temps à autre un compte-rendu des discussions qui pourraient avoir lieu sur différentes questions pouvant être utiles à la masse des cultivateurs. — Ce que nous voulons, c'est que les cultivateurs correspondent avec nous; c'est de mettre en lumière tout ce qui pourrait amener parmi les cultivateurs la richesse et le bien-être.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons un compte-rendu de la formation d'un Cercle agricole à l'Assomption. Nous le publierons dans le prochain numéro de la Gazette des Campagnes.

Conservation des petits oiseaux.—Action des instituteurs

Voici ce qu'adressait à ses élèves M. Giraud instituteur à St. Nazaire (France):

« Mes chers enfants, je vous dirai encore ce que je vous ai dit bien souvent, ne touchez pas à ce que Dieu a créé, respectez ses œuvres, ne déniez jamais nos jolis petits oiseaux, ne les enfermez plus dans des cages étroites où vous les faites périr. N'allez plus d'une main ignorante et cruelle détruire de nombreuses couvées qui vous auraient rendu tant de services. Ne savez-vous donc pas que vous faites mal, que vous désobéissez à la loi de la reproduction, à la loi de Dieu et à celle des hommes? Ne savez-vous donc pas que qu'en ces temps de convalescence la chasse est défendue, qu'on est puni pour avoir tué un seul petit oiseau d'un coup de fusil? Ne vous ai-je pas dit qu'en détruisant une nichée de 4 ou 5 petits vous commettez un délit 4 ou 5 fois plus grand? Et puis, quand ces pauvres petits oiseaux, pressés par la faim, engourdis par le froid, se rapprochent de vos maisons pour s'habriter et trouver quelques grains inutiles pour vous, pourquoi leur tendez-vous des pièges, pourquoi les tuez-vous sans qu'ils puissent se défendre? Oh! mes enfants! c'est plus mal encore.

A l'exception de quelques oiseaux de proie, ils sont tous utiles aux agriculteurs: ils détruisent les insectes, les vers, les chenilles qui font tant de tort à vos récoltes, à vos fruits. Les oiseaux de nuit qui vous élèvent sottement aux portes de vos granges, font pendant votre sommeil une guerre acharnée aux rats, aux papillons nocturnes, aux grillons et à tant d'autres animaux nuisibles, ce sont vos auxiliaires, vos amis, ils veillent pour vous, et... vous les tuez! Quelle erreur! et quelle injustice!

Ne soyez pas plus méchants, traitez vos bestiaux avec douceur, aimez-les et faites-vous en aimer. S'ils font une faute, que la correction soit prompte, subite, mais jamais cruelle; faites-leur de bons passages. Soyez économes, mais donnez à vos animaux des repas bien réglés et suffisants; avec de l'ordre, de la propreté dans vos étables et de la régularité dans les repas, vos bêtes se porteront bien, vous obtiendrez plus de force pour le travail et plus de valeur pour la vente, etc., etc.

M. Giraud, instituteur à St-Nazaire, est plein de zèle; il vient de recevoir de S. Exc. le Ministre de l'instruction publique une récompense pour son cours gratuit d'adultes, et cependant le nouveau conseil municipal lui a refusé une somme de 60 fr. que nous

voulions lui donner pour l'indemniser de ses frais de chauffage et d'éclairage. Le Maire, le Délégué cantonal et l'Adjoint à eux trois ne peuvent pas faire la majorité. M. Giraud a retourné et défoncé son jardin, il a planté des arbres à fruit pour faire à ses élèves un cours d'arboriculture.

Voilà un instituteur modèle tel que nous en voudrions voir dans toutes nos campagnes.

Dégoût chez les animaux

C'est une aversion que tout animal a pour la nourriture. Le plus souvent elle est symptomatique, c'est-à-dire l'effet d'une maladie et disparaît avec elle.

Le dégoût peut être produit par plusieurs causes; il est des chevaux, des bœufs, des moutons, etc., qui se dégoûtent pour un brin d'herbe moisie, un peu d'ordure qu'ils auront trouvé dans le foin, dans la paille, dans le son, dans l'avoine, ou pour avoir bu de l'eau malpropre.

Le dégoût reconnaît encore pour cause toutes les maladies qui ont leur siège dans la bouche, telles que la blessure des barres, le lampro dans le cheval, les aphthes, le chancre à la langue dans le bœuf, l'inflammation des glandes amygdales, de celles du palais et de l'arrière-bouche.

Le traitement doit varier suivant les causes qui donnent lieu ou qui l'entretiennent. R. connaît on pour cause des aphthes, des ulcères, des chancres dans la bouche, on y remédiera facilement par les remèdes propres: les purgatifs remplissent le plus souvent les indications, mais dans tous les autres cas on ne pourra rétablir l'appétit de l'animal qu'en combattant la maladie principale pour les remèdes appropriés.

Amputation de la queue des animaux

C'est ordinairement le maréchal qui fait cette opération. Après avoir relevé le crin circulairement, à la longueur voulue, il pose la queue sur le tranchant du bouterol et assène sur celle-ci un coup de maillet qui opère la section de l'organe.

Quelqufois on se sert du courbet au lieu du bouterol ou d'un couteau bien aiguisé. Dans ce dernier cas, l'opérateur saisit avec force la partie du tranchant à retrancher et fait l'amputation, aussi d'un seul coup de la main droite. Les modes d'opérer sont vicieux: la section n'est pas assez nette, et de plus, pour peu que le bouterol ou le courbet ait un mauvais tranchant, il y a érasement des chairs et des nerfs par le maillet, ce qui peut occasionner le tétanos.

Dans les fermes, on se contente souvent, pour arrêter l'écoulement du sang, de serrer contre le moignon un tampon quelconque qu'on maintient avec les crins de la queue réunis en dessous par une forte ligature. Il est préférable de brûler la plaie avec le fer chauffé à blanc à ce destiné, qui se trouve dans presque toutes les forges à ferrer.

Le fer ainsi chauffé produit instantanément une couche de tissus carbonisés qui empêche non-seulement l'hémorragie, mais qui abrite encore la plaie contre le contact de l'air. On peut fonder sur la croûte formée par la cautérisation un morceau de poix noire et former ainsi un second tampon qui tient solidement jusqu'à la guéri-on.

Propagande en faveur de la "Gazette des Campagnes"

Nous remercions MM. Louis Patri et Joseph Latulippe, de Weedon, pour tout le trouble qu'ils se donnent afin de nous procurer de nouveaux abonnés dans leur localité. C'est une œuvre bien louable et qui mérite la reconnaissance de tous les amis de l'agriculture. Propager l'enseignement agricole dans nos campagnes, est le moyen d'y assurer le bien-être et la prospérité.

L'art vétérinaire dans nos campagnes

Il y a quelque temps nous parlions de l'avantage que retireraient les cultivateurs s'ils possédaient, dans les principaux cantons ruraux, un médecin vétérinaire diplômé. Les pertes que subissent les cultivateurs par les mauvais soins administrés par

des charlatans, seraient nulles si au moyen de souscriptions particulières, ils assuraient à un vétérinaire pratique les moyens de se faire un avenir en s'établissant dans le centre principal d'un comté.

La Société d'agriculture de Beauharnois vient de donner un exemple de ce mouvement, en souscrivant \$50 en faveur de M. McCormick qui vient d'être admis à la pratique comme médecin vétérinaire par l'école vétérinaire de Montréal, et qui désire s'établir dans les limites du district de Beauharnois. Outre cette souscription, les cultivateurs de ces endroits, doivent se cotiser afin d'assurer à ce jeune homme une somme annuelle suffisante pour lui permettre d'y exercer sa profession comme médecin-vétérinaire.

Petite Chronique

Les jours croissent.—Ce n'est que depuis un mois que les jours ont commencé de croître. Oh! mon Dieu, de bien peu: une minute par jour, et encore le soir seulement. La douceur inattendue de la température justifierait presque la réponse de cet apprenti bachelier qui, interrogé sur les phénomènes de la dilatation par la chaleur, citait les jours qui sont plus long en été qu'en hiver.

C'est bien peu de chose que cette minute de grâce accordée par jour à la lumière, et pourtant je n'y puis penser sans une certaine joie. C'est comme la lueur incertaine et éruptive-culaire qui indique la sortie d'un souterrain et montre le chemin où se réveilleront les yeux. C'est un gage de ce retour des saisons joyeuses dont le souvenir nous aide à supporter les rudes saisons. Avec un peu d'imagination, on y retrouverait le souvenir des premières primevères et le parfum de la première violette.

C'est à l'heure fixe que le gaz s'allume chaque soir et fait vaciller dans les brumes ses flammes blanches. A mesure que cette heure recule on sent le bienfait des journées plus longues et la vie se modifie peu à peu.

Et tout cela est dû à cette minute qui, comme la goutte d'eau tombant lentement au creux d'un rocher, perce l'ombre peu à peu, fait un trou vers la lumière, poursuit son œuvre de charité.

Avant un mois, les habitudes en seront déjà modifiées. La lampe laborieuse s'allumera plus tard. Le premier repas du soir qui se fait au jour est une fête pour tout le monde.

Le public du dimanche reprendra le chemin des banlieues, un peu boueux encore, mais déjà tout couvert d'espérance. On ira revoir les places autrefois choisies pour les festins sur l'herbe, et on fera de nouveaux projets pour la première journée de soleil. Ceux qui possèdent, à qui l'on pas des fortifications, ces modestes villa qui les entourent, remettent: clef dans la serrure rouillée, donnent de l'air aux pièces longtemps fermées, constatent les dégâts faits par l'humidité et méditent des réparations prochaines.

Enfin, dans tout le petit monde, surtout celui à qui la lumière mesure le travail, la belle vision du printemps et du renouveau apparaît de tous côtés, souriante et parfumée.

Et tout cela grâce à cette première minute, chaque jour répétée, qui a commencé il y a quelques semaines, sa lutte victorieuse contre l'ombre.—GRIMAUD.

Beauport, paroisse modèle.—Nous avons déjà cité, il y a quelques années, cette paroisse comme modèle, pour la générosité avec laquelle les paroissiens avaient contribué à l'embellissement de leur Eglise. Cet empressement à correspondre au religieux dévouement de leur vénérable curé, M. Tremblay, ne s'est pas ralenti. Voici un nouveau fait à notre appui: "La quote traditionnelle de l'Enfant Jésus a produit, dans la paroisse de Beauport la somme de quatre mille cinq cents piastres (\$4,500.) Cette souscription fait le plus grand honneur à la paroisse de Beauport et à son digne curé le révérend M. Tremblay."

Digne éloge.—Ayant eu occasion de venir transiger quelques affaires à Kamouraska, nous avons remarqué avec plaisir une amélioration dans l'état des chemins du village dont tout le mérite revient au shérif du district, M. Vincelas Taché, seigneur. Ce monsieur fait passer les rues du village chaque matin, ce dont le public lui est très-reconnaissant.

Il est à souhaiter que les conseils locaux suivent un si généreux exemple.—(Communiqué).

RECETTES

Remède pour la diphtérie

Faites une pinte de thé de poivre rouge fort; ajoutez une cuiller à soupe de sel ordinaire adouci avec du miel, suivant le goût et gargarisez-vous la gorge aussi souvent que possible. Tenez le vaisseau qui sert à vous gargariser devant le feu et dans les cas violents, prenez une dose d'huile de castor.

Mastic à greffe

M. Ch. Brame nous donne la composition de son mastic, qui a obtenu une mention honorable à l'Exposition générale à Paris.

Coaltar	25 parties
Huile de lin	36 —
Craie	100 —

Il peut être employé non-seulement pour les greffes, mais encore contre diverses maladies des arbres, écoulement de gomme, etc. Il peut être utilisé pour l'élagage des arbres; en protégeant efficacement les surfaces mises à nu.

AGENCE DE JAMES VICK



Ste. Anne de la Pocatière.

Le Soussigné informe les abonnés à la Gazette des Campagnes qu'il a été nommé agent dans la Province de Québec pour la vente de graines de toutes espèces, provenant de la célèbre maison de M. James Vick, de Rochester.



Les graines de fleurs sont de la plus grande rareté et du meilleur choix.

Tous ceux qui adresseront leur commande de graines de fleurs et des champs au soussigné, les recevront aux mêmes prix et aux mêmes conditions que si l'achat en était fait à l'établissement même de M. Vick, et l'envoi de graines se fera directement de son établissement, sans que les acheteurs aient à payer les frais de postage, pourvu que la commande ne dépasse pas deux livres. A une plus forte pesanture, M. Vick expédiera les graines par express à l'adresse du soussigné qui se chargera de les faire parvenir à qui de droit sans qu'il y ait un délai de plus de 10 jours.

Le soussigné a pris ces arrangements afin de pouvoir offrir aux acheteurs des graines fraîches, de la récolte de la même année et donner par là entière satisfaction à ceux qui voudront bien le favoriser de leur commande.

Un catalogue, en français, avec de nombreuses gravures, sera expédié à ceux qui en feront la demande et nous feront parvenir 3 centimes. Ce catalogue sera prêt pour la distribution après le 15 février prochain.

FIRMIN H. PROULX.
Bureau de la Gazette des Campagnes.

EMPLOI LUCRATIF.—Les soussignés offrent aux personnes actives, hommes ou femmes, jeunes gens ou jeunes filles,

UN GENRE D'OCCUPATION

qui paiera de \$4 à \$8 par jour, et qui peut être exercé d'une manière honorable dans la localité même où résident ceux qui désirent l'entreprendre. Des renseignements gratuits, ou des spécimens valant plusieurs piastres, seront envoyés à ceux qui voudraient se mettre à l'œuvre, et qui feront parvenir 50 cts. au soussigné

J. LATHAM & CO.

419 Washington St., BOSTON Mass

MUSIQUE NOUVELLE!

MUSIQUE VOCALE:

Ferme tes beaux yeux	Poisot	50 centins
Le domino rose	Arago	50 "
Le lys	Spindler	40
Transports joyeux	Lambert	85
Les deux mères	Boissière	25
Histoire d'oiseau	"	25
La chasse aux papillons	"	25
Noble corsier	Henrion	35
Mademoiselle	Boissière	35
Pauvre rose	M. A. D.	25
Amour et prière	Lochann	25
Les lorquettes insignes	Garihidi	20
La dernière de l'orpheline	Boissière	25
La sauvette et la prison	"	25
Les trois gâteaux	"	25
L'Alsace pleure: elle prie, elle attend!	Ben. Tayoux	40
A Saint-Blaise	Pessard	30
Chanson de Jean Prouvairo	Holmès	20
Amour et caprice	Bovéry	25
Chanson d'été	Rupès	50

MUSIQUE INSTRUMENTALE:

Souviens-toi	Spindler	40
Dreaming on the lake	Lott	80
Nuit et jour, valse	Lumothé	80
La jolie hongroise, valse	Fischer	60
Colombine, Polka	Desaux	50
Andalusin, valse	Pénavaire	75
Les gondoles	Delorme	60
Heures heureuses	"	50
Chant du Lazzarone	Kowalski	70
Paysage	Marmontel	75
Bergère	Kowalski	60
Rose des Alpes	Spindler	40
Bouquet de violettes	"	46
Feuilles d'automne, valse	David	70
Nuit d'Asie	Marmontel	75
Pauvre fleur	Spindler	40
Feuilles d'automne	Kowalski	60
Méditation	"	60
Sur l'Ariatique	"	60

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Éditeur de musique
11½ rue St. Jean, QUEBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1876.
L'ÉCRITE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à
nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,
L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les
journaux autorisés à le publier.